



COMPTE-RENDU D'AUDIENCE
Préfet Délégué pour la défense et la sécurité
et le SNAPATSI
Vendredi 10 février 2012

Après la réunion d'information qui a eu lieu au SGAP le vendredi 10 février à 10H00, à laquelle vous avez été très nombreux à participer, une délégation composée de Nathalie MAKARSKI, secrétaire Générale et Florence DE OLIVEIRA, déléguée zonale du SNAPATSI, a rencontré à 16H00, Monsieur Hubert WEIGEL, Préfet délégué pour la défense et la sécurité.

Au cours de cette audience, de nombreux points ont été abordés dont :

- les CAP régionales
- le comité de pilotage SGAP
- la restauration sur le site du SGAP

Les CAP régionales

Le SNAPATSI a souhaité faire le point sur les problèmes rencontrés lors des CAP régionales, entre autres :

- les candidats non affectés sur leur choix de poste
- le dysfonctionnement dans la diffusion des fiches de poste
- la mauvaise gestion de la biép, son alimentation tardive
- l'iniquité de traitement des dossiers dans les demandes stipulant en vœux "tous périmètres - tous postes"
- la gestion des avis favorables / défavorables

Le comité de pilotage SGAP

A contrario des services de Police, le SGAP ne dispose pas d'instance consultative traitant des points d'ordre collectif (comité technique départemental). Seul un comité de pilotage peut traiter de ces points, s'agissant de la seule instance de discussion pour les personnels SGAP.

Force est de constater qu'en 2011, seul un comité de pilotage s'est réuni. Or, les points à débattre dans ce comité de pilotage sont nombreux.

Le SNAPATSI a demandé à Monsieur le Préfet de le réunir au plus tôt.

Monsieur le Préfet répond favorablement à la demande du SNAPATSI en indiquant qu'il souhaite réunir le 1^{er}, depuis sa prise de fonction, avant la fin du 1^{er} trimestre 2012 et que les suivants se réuniront en moyenne une fois par trimestre, selon l'actualité et les points à débattre.

La restauration sur le site du SGAP.

Le SNAPATSI a souligné que certains collègues, par ces temps de crise, ne pouvaient pas se permettre de déjeuner au self du SGAP. Faute d'avoir un local aménagé, ils se voient contraints de déjeuner dans leurs véhicules voir même dehors ! C'est inadmissible surtout dans les conditions météorologiques actuelles ! Aussi le SNAPATSI demande qu'un micro-onde soit mis à leur disposition dans les délais les meilleurs.

M. le Préfet a pris note de notre revendication et nous tiendra au courant prochainement.

Nous resterons attentifs à l'évolution de ces dossiers et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La délégation